

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Déclaration à la presse

La CGT se félicite de la libération de Georges Ibrahim Abdallah

La Confédération générale du Travail (CGT) se félicite de la libération de Georges Ibrahim Abdallah et dénonce l'acharnement judiciaire et politique de l'État français.

La CGT accueille avec satisfaction la décision de la cour d'appel de Paris ordonnant la libération de Georges Ibrahim Abdallah à compter du 25 juillet prochain, après plus de quarante années d'incarcération dans les prisons françaises. Cette libération, attendue de longue date, constitue une victoire du droit, de la dignité et de la persévérance militante.

Georges Ibrahim Abdallah aurait dû être libéré depuis de nombreuses années. Condamné en 1987 à la réclusion à perpétuité, il est libérable depuis 1999, mais a vu sa sortie systématiquement bloquée par des pressions politiques, notamment venant des États-Unis, et par le refus des gouvernements français successifs d'appliquer leurs propres lois.

La CGT dénonce avec force les lenteurs inacceptables de la justice française, ainsi que l'ingérence étrangère et le manque de courage politique qui ont conduit à cet acharnement judiciaire indigne d'un État de droit. Quarante ans de détention pour un homme libérable depuis plus de vingt-cinq ans : cela en dit long sur l'état de la justice quand elle est instrumentalisée.

À travers ce combat, c'est aussi la question du respect des droits fondamentaux, et de l'indépendance de la justice que la CGT souhaite mettre en lumière. Nous exprimons notre solidarité avec Georges Ibrahim Abdallah, sa famille, ses soutiens, ainsi qu'avec toutes celles et ceux qui, partout dans le monde, luttent pour la justice, l'autodétermination des peuples, la liberté ainsi que la reconnaissance de l'État de Palestine et des droits des Palestiniens"

Cette libération tardive est une victoire de la mobilisation populaire. Mais elle restera aussi comme un symbole du déni de justice orchestré pendant trop longtemps.

Pour la paix, la justice et la liberté, la CGT continuera de lutter pour que plus jamais un tel scandale ne se reproduise.

Montreuil, le 17 juillet 2025